

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école St-Patrice tenue par vidéoconférence le mardi 8 février 2022 à 19 h.**

**PRÉSENCES**

Présent	Absent			Présent	Absent		
x		Daniel Martin	président	x		Élyse Boyer	enseignante
x		Martine Hébert	vice-présidente	x		Chantal Grondin	enseignante
x		Stéphanie Lebel	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		Marie-France Tremblay	parent	x		Viky Lanteigne	SDG
x		Lucy Bournival	parent	x*		Yves Boyer	communauté
				x		Jean-François Fortin	directeur

\* Monsieur Boyer était présent en début et en fin de rencontre seulement.

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le président constate le quorum et ouvre la cinquième séance du conseil d'établissement 2021/2022 à 19 h.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Fortin demande l'ajout au point 8 du sujet suivant : Embauche de Marie-France Tremblay.

**CE21/22-37**

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'approuver l'ordre du jour suivant, incluant l'ajout au point 8:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Remplacement du vice-président .....Décision
5. Info-Covid19
6. Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2022
7. Suivi au procès-verbal du 11 janvier 2022
8. Embauche de Marie-France Tremblay .....Information
9. Plan triennal 2022-2025 et acte d'établissement .....Consultation
10. Programmation des activités. ....Approbation (art. 87)
  - a) Les mots s'animent
  - b) Sortie plein air à l'Estacade
11. Fonds à destination spéciale
  - a) Projet semis .....Approbation
12. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents .....Approbation
13. Critères d'inscription 2022-2023.....Information
14. Photo scolaire (fournisseur et date) .....Approbation
15. Projet éducatif et PEVR
16. Organisation de participation des parents (OPP)
17. Information du représentant au comité de parents
18. Information du président du conseil d'établissement.
19. Information des membres du personnel de l'école.
20. Information de la responsable du service de garde.
21. Information du représentant de la communauté.
22. Information de la direction d'école.
23. Coups de cœur 2021-2022.
24. Levée de l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

### **3. Période de questions du public**

Aucun public.

### **4. Remplacement du vice-président**

Monsieur Weekers a démissionné comme membre du conseil d'établissement. Madame Lucy Bournival, membre substitut, a accepté de le remplacer. Il y a aussi vacance au poste de vice-président.

Les candidatures suivantes sont proposées pour le poste de vice-président du conseil d'établissement :

- Madame Martine Hébert se propose comme vice-présidente.

#### **CE21/22-38**

Conformément aux articles 56 et 60 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), il est proposé par monsieur Daniel Martin de choisir madame Martine Hébert pour occuper le poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

### **5. Info-Covid19**

La 2<sup>e</sup> dose du vaccin sera administrée le 9 février aux élèves ayant reçu la 1<sup>re</sup> dose à l'école.

Un bilan hebdomadaire des cas positifs (élèves et membres du personnel) est maintenant envoyé par l'école chaque vendredi.

### **6. Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2022**

#### **CE21/22-39**

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'approuver le procès-verbal du 11 janvier 2022 tel que présenté par la direction de l'établissement.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

### **7. Suivi au procès-verbal du 11 janvier 2022**

#### **Point 8 : Premier bulletin**

La date de dépôt du premier bulletin a été reportée au 9 février 2022.

#### **Point 10 a) : Biscuits et cassonade**

L'activité a été reportée au 17 mai 2022 en raison des mesures sanitaires.

### **8. Embauche de Marie-France Tremblay**

La direction avise le conseil que madame Marie-France Tremblay remplace à l'occasion à l'heure du diner. Le service des ressources humaines a approuvé l'embauche malgré le fait qu'elle siège au conseil d'établissement.

### **9. Plan triennal 2022-2025 et acte d'établissement**

Les membres du conseil ont pris connaissance du plan triennal et de l'acte d'établissement.

## 10. Programmation des activités

### a) Les mots s'animent

Ateliers animés en lien avec la lecture pour tous les élèves le 14 février prochain.

#### **CE21/22-40**

Conformément à l'article 87 de la LIP, il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver les ateliers *Les mots s'animent* prévus le 14 février 2022 pour tous les élèves. Les coûts de cette activité seront payés à même le Programme *La culture à l'école, volet ateliers culturels*.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

### b) Sortie plein air à l'Estacade

Une sortie est prévue pour tous les élèves le 25 mai prochain au Centre de plein air l'Estacade.

#### **CE21/22-41**

Conformément à l'article 87 de la LIP, il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'approuver la sortie au Centre de plein air l'Estacade de l'Île-aux-Noix. Les coûts de cette sortie seront payés à même les sommes de la mesure *À l'école on bouge!*

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

## 11. Fonds à destination spéciale

### a) Projet semis

Le groupe GADSP propose une 2<sup>e</sup> édition simplifiée de son projet *Semis*. Les fonds amassés serviront à l'achat de livres pour la bibliothèque classe et/ou à payer les coûts d'une activité pour les élèves du groupe.

#### **CE21/22-42**

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;

Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale »

Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Il est proposé par madame Lucy Bournival d'autoriser les élèves et intervenants du groupe GADSP à tenir une campagne de financement consistant en la vente de semis. Les sommes amassées seront déposées dans le projet F3003. Cette campagne de financement servira à acheter des livres pour la bibliothèque classe et/ou à payer les coûts d'une activité pour les élèves du groupe. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

## **12. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents**

La direction présente les principes d'encadrement approuvés par le conseil d'établissement. Ces principes guideront les enseignants dans le choix des fournitures scolaires et du matériel pédagogique pour l'année scolaire 2022-2023. Les listes seront déposées pour approbation lors d'une prochaine rencontre.

La direction propose de retirer le 2<sup>e</sup> paragraphe du point 5 concernant le chandail de l'école. Pour le reste, elle suggère le statu quo.

### **CE21/22-43**

Conformément à l'article 77.1 de la LIP, il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver les principes d'encadrement des frais chargés aux parents tels que présentés par la direction de l'établissement.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

## **13. Critères d'inscription 2022-2023**

Les critères d'inscription ont été transmis par courriel aux membres du conseil afin qu'ils en prennent connaissance.

## **14. Photo scolaire (fournisseur et date)**

### **CE21/22-44**

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'octroyer le contrat pour la photo scolaire 2022-2023 à Fotoplus et de consulter les élèves pour connaître leur préférence au sujet de la photo.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

### **CE21/22-45**

Il est proposé par madame Marie-France Tremblay de choisir la photo de groupe panoramique si les mesures sanitaires le permettent. À défaut, le conseil d'établissement opte pour le FotoCube.

**Adopté à la majorité par vidéoconférence**

## **15. Projet éducatif et PEVR**

La direction présente une liste, non exhaustive, des moyens mis en place pour l'actualisation du PEVR.

Objectif 1 : Développer de saines habitudes de vie

- Club des petits déjeuners pour tous;  
L'éducateur physique en profite pour faire la promotion de la saine alimentation.
- Programme Hors-Piste (anxiété);
- Capsules mensuelles prenant la forme d'une animation collective présentant des exercices pour vaincre l'anxiété;

Objectif 2 : Favoriser des relations interpersonnelles de qualité

- Programme Fluppy pour les plus jeunes (habiletés sociales);
- Défis mensuels pour la bonification des relations entre les élèves (ex. : janvier et février : entraide);
- Animations aux récréations.

Objectif 3 : Développer la persévérance et la motivation scolaire

Objectif 4 : Développer les compétences langagières dans toutes les matières

- Ajout d'un point lors des assemblées générales des enseignants concernant les bonnes pratiques pédagogiques.

**16. Organisation de participation de parents (OPP)**

Madame Hébert mentionne les éléments suivants :

- Offre lancée aux enseignants pour un partenariat avec le camp de jour pour un jardin communautaire;
- M. Bécharde disponible le mardi pour une activité patinage;
- L'OPP se joindra à l'école pour offrir un chocolat chaud aux élèves à l'occasion des journées de la persévérance scolaire.

**17. Information du représentant au comité de parents**

Monsieur Martin fait état des rencontres du comité de parents (école de Léry, équipements, première communication, etc.)

**18. Information du président du conseil d'établissement**

Monsieur Martin demande qu'un point sur la formation des membres du conseil d'établissement soit mis à l'ordre du jour de toutes les rencontres.

**19. Information des membres du personnel de l'école**

Madame Boyer mentionne que les élèves iront patiner en bulle-classe les 17 et 18 février prochains à l'occasion des journées de la persévérance scolaire. Les élèves du 3<sup>e</sup> cycle assisteront aussi à la conférence virtuelle de Laurent Duvernay-Tardif.

**20. Information de la responsable du service de garde**

Madame Lanteigne mentionne que les inscriptions au service de garde/surveillance du midi se font cette semaine sur Mozaïk. Elle mentionne aussi que 22 enfants sont inscrits à la journée pédagogique du 11 février.

**21. Information du représentant de la communauté**

Monsieur Boyer annonce que la municipalité remettra à l'école une somme de 3 000 \$. Ce don n'est assorti d'aucune condition et le conseil d'établissement est libre de décider les fins auxquelles cette somme servira.

**22. Information de la direction d'école**

Le directeur mentionne que :

- Les inscriptions 2022-2023 vont bon train;
- Des ressources supplémentaires (orthopédagogie et soutien en classe) ont été ajoutées jusqu'en juin pour les élèves du primaire et du GADSP;
- Depuis le départ de madame Gagné, le service d'orthophonie est assumé par une équipe externe de répondants;
- La Caisse Desjardins souligne la semaine des enseignants en remettant un cadeau à chacun d'eux; elle souligne aussi les journées de la persévérance scolaire en remettant à chaque classe 2 tapis à glisser pour les élèves.

### **23. Coups de cœur 2021-2022**

Le directeur souligne les points suivants :

- L'implication de l'OPP dans la semaine des enseignants;
- Le professionnalisme des enseignants de l'école qui ont vu leur rôle changer depuis les 2 dernières années; nous avons une équipe dédiée à la réussite des élèves;
- La visite surprise des élèves du groupe 569 et de leur enseignante à une élève en isolement à l'occasion de son anniversaire.

### **24. Levée de l'assemblée**

#### **CE21/22-46**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, monsieur Daniel Martin propose la levée de l'assemblée à 20 h 03. Prochaine rencontre le mardi 15 mars 2022 à 19 h.

**Adopté à l'unanimité par vidéoconférence**

---

Daniel Martin, président

---

Jean-François Fortin, directeur